

L'an deux mille quatorze, le dix sept juin, à dix neuf heures, le Comité Syndical du SITCOME, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au SITCOME, dans la salle des réunions, sous la présidence de M. Albouy-Guidicelli Jean-Marie, Président.

Etaient présents :

M. BOURBIGOT Eric (Barbey), Mme FLORENCE Marie-Thérèse et M. DEMELUN Alain (La Brosse-Montceaux), M. DEMONT Florent (Cannes-Ecluse), M. BERNARD Jean-Jacques et Mme JEZEQUEL Alexandra (Esmans), M. BILLARD Arnaud et BUZZI Damien (Forges), Mme TRUKAN Roselyne et M. AGUILAR Antonio (La Grande Paroisse), Mme DALBARD Geneviève (Laval en Brie), M. DALIBON Michel et M. PAVIOT Jean-Pierre (Marolles-sur-Seine), Mme DESORMES Sylvie et Mme AURORE Guylène (Misy sur Yonne), Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI Jean-Marie et M. CHKIF Lahcen (Montereaufault-Yonne), Mme PHILIPPE Jocelyne et Mme LAUER-PIVERT Brigitte (Montmachoux), Mme BONHOMME Florence et M. TYCHENSKY Jean (Saint Germain Laval), Mme GAUTHIER Catherine et M. RUIZ José (Varennessur-Seine).

Absents excusés :

M. BAILLET Jean-Luc (Barbey), Mme GARCIA Aurore (Laval en Brie).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. SMORAG Philippe à M. DEMONT Florent (Cannes-Ecluse),

Invitée :

Madame Sandrine SCHMITT (Directrice SITCOME).

-----ooo000ooo-----

Monsieur ALBOUY :

La séance est ouverte et je vais procéder à l'appel. Je constate que nous n'avons pas reçu la nomination des élus suppléants de Saint-Germain-Laval.

Monsieur TYCHENSKY :

J'ai été nommé suppléant.

Monsieur ALBOUY :

Qui a été nommé également en tant que 2^{ème} suppléant ?

Monsieur TYCHENSKY :

Bonne question ...

Mme BONHOMME Florence :

Il me semble que c'est Monsieur MARTINEZ Jean-Claude.

Monsieur ALBOUY :

Pourrez-vous nous faire parvenir une copie de la délibération ?

En attendant, nous vous souhaitons la bienvenue.

Du fait, Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Rapport du comité syndical du 18/03/2014
- ✓ Rapport du comité syndical du 22/04/2014
- ✓ Comptes administratifs 2013 du budget principal SITCOME
- ✓ Comptes administratifs 2013 du budget annexe « Cartes SiYonne »
- ✓ Comptes de gestion 2013 du budget principal SITCOME
- ✓ Comptes de gestion 2013 du budget annexe « Cartes SiYonne »
- ✓ Affectation des résultats du budget annexe « Cartes SiYonne »
- ✓ Désignation des membres de la commission des appels d'offres
- ✓ Désignation des membres de la commission finances
- ✓ Refonte du réseau SIYONNE (Communes SUD et la Grande Paroisse) : Mise en route de l'étude et calendrier des actions
- ✓ Questions diverses
 - Visites scolaires dans les écoles primaires de l'intercommunalité, afin de permettre aux jeunes de notre région de pouvoir appréhender l'utilisation des bus, pour leurs rentrées dans les établissements secondaires
 - Organisation et programme des manifestations prévues pour la semaine de la mobilité, du 15 au 21 septembre 2014
 - Demande du collège Paul ELUARD, concernant le décalage des horaires de prises en charges des étudiants le matin, et le soir, pour la rentrée 2014-2015
 - Autres questions diverses

-----ooo000ooo-----

Rapport du Comité Syndical du 18/03/2014

Monsieur ALBOUY :

Avez-vous des remarques à faire sur le rapport du comité syndical du 18/03/2014 ?

Monsieur TYCHENSKY :

Je n'ai pas une remarque, j'ai une vraie question, parce que je n'étais pas là, à la dernière réunion. Dans la page 3 du rapport du comité général, en fin de page, il est marqué qu'il y a une intervention du vice-président. Il faut savoir que sur le prochain mandat, nos projets devront être financés en augmentant les cotisations. Alors, je fais une première réflexion, qui est de dire, les communes, celles qui jusqu'à présent avaient une certaine aisance, une certaine marche de manœuvre commencent à être confrontées à des difficultés sérieuses pour bâtir leurs budgets. Et donc toute augmentation de cotisations devient bien sûr aléatoire, ça n'échappe à personne. Autour de cette table, je pense que tout le monde est conseillé municipal et a donc voté son budget en 2014. Les communes, y compris celles qui pour l'instant ont des marges de manœuvres assez confortables, commencent à être confronter à des difficultés pour construire leurs budgets et donc les augmentations de cotisations seront aléatoires. Et donc, je pense que pour les nouveaux projets, s'il y en a, ils devront être financés s'ils appellent des dépenses nouvelles, soit par des économies équivalentes, soit par des financements extérieurs aux communes. C'est une réflexion...

Monsieur ALBOUY :

Je vous remercie de votre leçon. Mais ceci est un compte rendu que nous votons. Les remarques doivent donc être faites sur l'exactitude de ce compte rendu. Après, pour le reste, il y a des débats d'orientations budgétaires, il y a des projets qui seront présentés aux élus, ils seront discutés, nous avons d'ailleurs un calendrier qui vous est présenté pour la refonte du réseau Sud du réseau SiYonne, ainsi que pour La Grande Paroisse, des projets qui sont déjà déposés au STIF, concernant l'Emplet Express, la ligne B pour Varennes sur Seine et le cadencement de la ligne A. Tous ces projets sont

soumis à discussions, et l'Assemblée délibère, avec les éléments qui sont les siens et avec l'option qui est la sienne à ce moment là. On ne peut donc pas augurer de ce que sera l'avenir.

Monsieur TYCHENSKY :

Je n'augure pas de ce que sera l'avenir. Je constate juste qu'il y a eu une déclaration disant que les cotisations allaient augmenter.

Monsieur ALBOUY :

Je vous rappelle que c'est un compte rendu d'une réunion qui s'est déroulée, et le fait de voter ce compte rendu, c'est de vérifier les propos portés dans le compte rendu. On peut reprendre et commenter tous les comptes rendus de ces 6 dernières années, on ne refait pas le passé. Venant de la commune de Saint Germain Laval, qui a bénéficié en 2013 d'un projet important de ses dessertes qui a coûté assez peu à la commune, je pense que le syndicat se...

Monsieur RUIZ :

...c'est un peu en dehors du compte rendu, non ?

Monsieur ALBOUY :

Non, c'est une réponse à ...

Monsieur RUIZ :

... Il ne faut pas se laisser prendre à son propre piège...

Monsieur ALBOUY :

... j'essaie ju...

Monsieur RUIZ :

... vous vous êtes fait prendre à votre propre piège, mon cher président.

Monsieur ALBOUY :

Si vous me coupez la parole à tout instant, je sens l'ambiance que vous voulez installer...

Monsieur TYCHENSKY :

... mais non, pas du tout.

Monsieur ALBOUY :

Donc, tout ceci est très convivial. Parfait. Ce que je veux vous dire, c'est que des communes en 2013, ont bénéficié d'une refonte du réseau, importante, qui a pu être financée à l'époque, d'abord sur les fonds propres du syndicat, et sur une enveloppe qui nous avait été donnée dans le cadre de la TVA du STIF. Cela avait été une opération pour le syndicat intéressante. Maintenant, les communes qui en ont bénéficié ne peuvent pas non plus interdire à d'autres communes de voir leurs lignes de transport s'améliorer, si elles en ont besoin. Ce n'est pas la politique du syndicat. Tout est sujet à discussions, tous nos projets sont discutés avec chacune des communes et elles sont discutées au sein du conseil. Je vais d'ailleurs aller visiter les communes qui sont concernées par cette refonte, justement pour prendre la température. Si l'ensemble des élus me dit qu'il ne faut plus augmenter les cotisations, et qu'il n'y aura plus aucun projet, soit, il n'y en aura plus. Mais si certaines communes me demandent d'améliorer les dessertes, comme par exemple la commune de la Grande Paroisse, alors, nous nous devons d'étudier leurs demandes, en tant que Syndicat Intercommunal.

La remarque est intéressante, et elle figurera dans le compte rendu de cette réunion, mais nous ne pouvons pas modifier les propos de notre réunion précédente...

Monsieur RUIZ :

... Tu viens de confirmer exactement le contenu de la remarque que faisait Jean à l'instant, c'est-à-dire que pour toi, toute amélioration du réseau passe forcément par une augmentation du budget, et donc forcément par une augmentation des cotisations. On peut peut-être se dire qu'il y a un certain nombre de projets, je ne vais pas rentrer dans le détail mais tu sais les reproches que j'adresse ; par exemple à la maison de la mobilité ; des choses de ce type, on peut par exemple se dire qu'il y a des priorités définies par le bureau qui ne sont pas forcément celles de tous les élus. Et ça aussi, ça se discute, voilà, on peut aussi se poser des questions, j'ai vu dans les comptes rendus que les élus posaient des questions sur l'efficacité, pour parler vite, du TAD, c'est aussi une question qui se pose, il y a des examens que nous devons faire pour utiliser les finances publiques dans les meilleures conditions possibles. Jean parlait des communes, qui rentrent dans une nouvelle ère, en raison des mesures gouvernementales, alors peut-être qu'autour de la table toutes les communes n'ont pas commencé à trinquer. Mais en ce qui concerne la nôtre, nous en sommes, après des sommes importantes l'année dernière, pour 2014, à au moins 100 000€, si on additionne le *FSRIF* (fonds de

solidarité des communes de la région Ile-de-France», la DSR (dotation de solidarité rurale) plus le FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), au profit des autres communes du canton et au profit d'une ponction qui se fait au niveau national. Aussi, forcément, notre équipe municipale dit « Attention, regardons l'ensemble des dépenses ». Et parmi l'ensemble des dépenses, il y a bien sûr, celles qui concernent le syndicat des transports. Etant entendu que nous en sommes, pour notre part, à un versement ; alors que nous avons fait baisser le budget du syndicat de 30%, il y a 3 ou 4 ans ; ce chiffre de 30%, je le répéterai souvent, car il est extrêmement significatif ; nous sommes remontés aujourd'hui à un versement de plus de 65 000€, pour ce qui concerne notre commune. C'est forcément des dépenses que nous examinerons.

Monsieur ALBOUY :

Cela n'a toujours rien à voir, avec le compte rendu. Donc, nous repartons maintenant sur un débat d'orientation budgétaire. On a donné à l'ensemble des élus l'évolution des budgets. Si le budget du SITCOME avait diminué de 30%, cela se serait vu. Premièrement, la diminution n'était pas de 30% du budget. Deuxièmement, Jean, José, vous dites exactement la même chose que moi. Cela me rassure. Ce que je disais à ce moment là, et que vous soulignez, je vous en remercie, c'est que si nous faisons faire des évolutions au réseau, elles auront un impact financier et qu'il faut en avoir conscience dès le départ. Dès lors que nous n'avons plus aucune marge financière de manœuvres au sein du syndicat, n'ayant plus de fonds propres au sein du syndicat nous permettant de faire des projets de développement, les études et le travail que nous allons organiser, notamment sur les communes du Sud, permettent, aussi, quand on réfléchit au devenir, de faire un bilan du passé, et de vérifier si tout est opportun. En fait, on est d'accord sur tout ...

Monsieur RUIZ :

Donc, tu peux faire rajouter sur le PV de mars 2014...

Monsieur ALBOUY :

... Je n'ai pas terminé ; en 2008, nous avons un budget de 618 000 €, en 2009 : 678 400 €, en 2010 : 670 100 €, en 2011 : 619 000 €, en 2012 : 631 990 €, en 2013 : 644 100 € et en 2014 : 658 730 €. La moitié de notre budget concerne notre contrat avec le STIF, qui cette année, a eu une augmentation de 10%. Si nous avions voulu avoir une rigueur exacte sur le budget, cette année, nous aurions du déjà avoir une augmentation de 5%. Auquel, il faut rajouter le GVT et autres augmentations obligatoires diverses, que nous connaissons tous. Ce qui aurait amené le budget à être augmenté de plus de 7%. Nous n'avons augmenté le budget que de 2,27%. Si ce n'est pas de la rigueur, si ce n'est pas d'aller chercher toutes les économies que nous pouvons faire, je ne sais pas ce que c'est. Et lorsque effectivement, nous avons diminué une partie du déficit du réseau, c'est parce que nous avons décidé, tous ensemble, d'arrêter un certain nombre de dessertes dans nos communes. D'ailleurs, principalement dans les communes rurales, où on a considéré qu'il n'y avait pas assez d'usagers. Les mêmes qui, hier disaient qu'il fallait faire des économies, et qui ne sont d'ailleurs plus élus, étaient également les premiers à me reprocher d'avoir coupé les lignes. C'est un exercice très difficile. Et tous nos projets, y compris ceux qui sont à l'étude au STIF, sauf si vous me dites qu'on ne travaille plus sur rien, sont sujets à plusieurs étapes de validation, de la part de l'ensemble des élus, y compris des conseils municipaux. Il ne s'agit pas d'augmenter de manière excessive le budget, il s'agit surtout d'apprécier l'offre de transport que l'on veut offrir à sa population.

Y a-t-il d'autres remarques sur ce compte rendu ?

Monsieur DEMONT Florent :

Je ne faisais pas partie du conseil, aussi je désirerais m'abstenir de voter.

Monsieur ALBOUY :

Bien sur, Monsieur.

Puisqu'il n'y a plus de remarque, ce compte rendu est donc adopté.

Rapport du Comité Syndical du 22/04/2014

Monsieur ALBOUY :

Avez-vous des remarques à faire sur le rapport du comité syndical du 22/04/2014 ?

Qui s'abstient ? Qui est contre ? ... Ce compte rendu est adopté.

Comptes administratifs 2013 du budget principal SITCOME

Monsieur ALBOUY :

Ils ont été présentés et validés, par la précédente mandature, dans le cadre de l'édification du budget 2014, mais si vous avez des questions à poser, Michel est prêt à y répondre.

Monsieur BERNARD :

Le président doit quitter la salle.

Le président se lève et sort de la salle.

Monsieur DALIBON :

Comptes administratifs 2013 du budget principal du SITCOME. Y a-t-il des questions ? ...

Qui est contre ? Qui s'abstient ? ... Le compte est voté à l'unanimité.

Monsieur RUIZ :

Un petit mot d'explications, s'il te plait, Michel. Simplement, en ce qui nous concerne, nous, la commune de Varennes, on considère que le compte administratif et le compte de gestion sont des documents qui ont un caractère technique assez important. Par conséquent, on les vote.

Monsieur DALIBON :

Il est vrai que cela peut être compliqué. C'est pour cela que nous vous les présentons sous la forme Excel, pour une simplicité de compréhension, mais aussi sous la forme officielle.

Comptes administratifs 2013 du budget annexe « Cartes SiYonne »

Monsieur DALIBON :

Comptes administratifs 2013 du budget annexe « Cartes SiYonne ». Avez-vous des questions ? ...

Qui est contre ? ... Qui s'abstient ? ... Le compte est voté à l'unanimité.

Le président peut revenir en salle, afin de vous proposer le vote des comptes de gestion.

Le Président rentre en salle.

Comptes de gestion 2013 du budget principal SITCOME

Monsieur ALBOUY :

Le compte de gestion 2013 est identique au compte administratif. Y a-t-il des remarques ? ... Qui s'abstient ? ... Qui est contre ? ... Ce compte est adopté.

Comptes de gestion 2013 du budget annexe « Cartes SiYonne »

Monsieur ALBOUY :

Nous votons également le compte de gestion 2013 du budget annexe « Cartes SiYonne ». Y a-t-il des remarques ? ... Qui s'abstient ? ... Qui est contre ? ... Ce compte est adopté.

Affectation des résultats du budget annexe « Cartes SiYonne »

Monsieur DALIBON :

Vous avez la délibération. Nous affectons les résultats uniquement pour la « carte SiYonne ». Pour le compte administratif SITCOME, nous avons un excédent d'investissement, donc il n'y a pas

d'affectation. Par contre sur la carte SiYonne, nous avons un déficit qu'il convient d'affecter, de 1053,95 €, et que l'on doit affecter en investissement.

Monsieur ALBOUY :

Y a-t-il des remarques ? ... Qui s'abstient ? ... Qui est contre ? ... Cette affectation est adoptée.

Désignation des membres de la commission des appels d'offres

Monsieur ALBOUY :

Monsieur Jean-Luc BAILLET souhaite faire partie de la commission d'appels d'offre.

Monsieur BERNARD :

Il me semble qu'il faut 5 titulaires et 5 suppléants.

Monsieur ALBOUY :

Nous avons donc également comme candidats : Michel DALIBON, Antonio AGUILAR, Marie-Thérèse FLORENCE et Lachen CHKIF.

En tant que suppléants, nous aurons donc Jean-Jacques BERNARD, Geneviève DALBARD, Damien BUZZI, Arnaud BILLARD et Eric BOURBIGOT.

Désignation des membres de la commission finances
--

Monsieur ALBOUY :

La commission finances se réunit en amont du conseil, pour traiter tous les aspects liés aux finances. Qui veut faire partie de cette commission : Michel DALIBON, Jean-Luc BAILLET, Eric BOURBIGOT, Michèle CHEVAL et Alain DEMELUN.

Refonte du réseau SIYONNE (Communes SUD et la Grande Paroisse) : Mise en route de l'étude et calendrier des actions
--

Monsieur ALBOUY :

Je vous ai préparé un calendrier. Voilà le plan d'action que nous avons élaboré. Je vous propose le même déroulé, que lorsque nous avons la refonte de la partie Nord du réseau. Nous pourrions profiter de la semaine de la mobilité, qui est un évènement majeur et médiatique, nous permettant de pouvoir nous même lancer cette refonte du réseau SiYonne, avec une publication dans toutes les boîtes aux lettres. Cela nous permet d'informer la population et de pouvoir sonder dans chaque foyer les besoins et les attentes en matière de transport, pour que l'on ait une vision la plus objective possible, et la plus argumentée possible, afin de pouvoir présenter nos dossiers au STIF. Il faut savoir que pour la refonte du réseau Nord, nous dépassons aujourd'hui les prévisions qui avaient été annoncées. Le SITCOME, du fait, est considéré comme un interlocuteur crédible, aux yeux du STIF, car nous avons des dossiers très travaillés avec l'entreprise INTERVAL, qui annoncent des chiffres cohérents, et avec cette partie, qui nous est propre, d'aller rencontrer notre population.

Mi-septembre, nous lancerons cette procédure de consultations populaires ; fin septembre et octobre, on étale ces réunions dans chacune des communes concernées ; fin octobre, début novembre, on rend aux communes les résultats de l'enquête, dans le cadre de réunions avec les conseils municipaux ; mi-novembre, on prépare les dossiers avec INTERVAL, en orientant les études qui seront faites. Janvier 2015, rendu de l'étude ; Janvier et février 2015, rencontre avec les conseils municipaux et mars 2015, vote du SITCOME sur le dossier qui sera transmis au STIF. Vous savez que nous avons un dossier en cours, qui a été déposé au STIF, qui concerne principalement Varennes et Montereau, Ce sont des dossiers, sur lesquels le STIF fait ses propres études, et contre-études, pour éventuellement faire des propositions alternatives. C'est également l'occasion de déterminer le pourcentage de participation du STIF, allant de 0% à 95%, en fonction de l'intérêt du STIF pour le dossier déposé.

Ce calendrier vous paraît-il correct, en sachant, qu'entre chaque étape, on revalide tout. Et que l'on stoppe le projet, si une étape n'est pas validée.

Monsieur DEMONT Florent :

Quels sont les délais de retour du STIF ?

Monsieur ALBOUY :

La négociation peut durer 3 mois, 6 mois, un an voir plus.

Dans le fonctionnement du STIF, pour bien comprendre, le STIF ne communique pas avec les élus et les autorités organisatrices comme les nôtres. Le STIF souhaite avoir comme seul interlocuteur les transporteurs. Il exige un plan pluriannuel des transporteurs sur les dossiers qui seront déposés. Notre projet a été analysé par TRANSDEV et mis à la fin du plan pluriannuel.

J'ai donc fait la démarche d'harcéler le STIF, afin que notre dossier repasse sur le haut de la pile des dossiers déposés, à force de lettres recommandées et d'appels intempestifs. Le STIF, a fini par nous entendre, a ressorti le dossier, et l'a démonté. Et quand nous nous sommes réunis, au STIF, ils avaient tout détricoté, et leur proposition ne correspondait plus en rien à notre projet. Ils avaient même rayé une commune, Laval en Brie, pour ne pas la nommer, et ce qu'ils proposaient était moins intéressant que l'existant, tout en coûtant de l'argent.

A force de se battre, couteaux entre les dents, nous avons tout de même réussi à ce que notre dossier, passe dans son intégralité.

Pour notre projet déposé, nous avons encore des clients qui restent sur le trottoir ou qui ont la tête dans le pare-brise, car les bus sont pleins. Nous avons aussi des clients, qui passent par derrière, et du coup, cela fait des recettes en moins. Ils se sont déplacés sur le terrain, ont constaté les faits, et ils considèrent que le cadencement de la ligne A est prioritaire. Le projet de la ligne B, avec des dessertes le matin, et le soir, en direction du Bréau, pour les actifs, et avec le parking du Bréau, en parking relais, c'est aussi très intéressant pour eux, car ils y trouvent un intérêt.

Et une fois que toutes les discussions sont terminées avec les agents du STIF, cela part dans les tuyaux administratifs du STIF, en sachant qu'il y a deux réunions par an. Si vous déposez votre dossier en mars, vous pouvez espérer qu'il passe en décembre, pour une mise en place en janvier.

Cela n'a donc pas d'impact financier pour cette année, ni en 2015.

Monsieur RUIZ :

Pour qu'il n'y ait pas de confusion, le renforcement de la ligne de Varennes, c'est en fait une demande de toute une série d'employés, qui sont venus me voir il y a quelques temps, qui viennent faire le ménage notamment sur la zone commerciale du Bréau et qui n'habitent pas simplement Varennes mais également Montereau et même d'autres communes et qui souhaitaient une desserte car il n'y en avait pas.

Monsieur ALBOUY :

C'est une ligne qui est très intéressante, car nous avons un vrai problème d'embauche sur le secteur du Bréau, et cette navette qui démarrerait à 4h30, permettrait à tous vos habitants, par l'intermédiaire du réseau SiYonne, de pouvoir y aller travailler, en passant par la gare routière, y compris ceux qui peuvent arriver par le train. Le deuxième intérêt que retrouve le STIF, est que la navette pourra être utilisée pour ramener les usagers en gare ; ceux-ci pourraient laisser leur véhicule sur le parking du Bréau, et cela désengorgera le parking de la gare. La desserte aller-retour sera donc utile, et il n'y aura pas de desserte en haut-le-pied.

Nous avons une très bonne desserte des actifs qui vont travailler sur Paris, mais nous avons une desserte très médiocre de toutes nos zones d'activités.

Monsieur RUIZ :

Ce plan de communication est un plan demandé par le STIF ?

Monsieur ALBOUY :

Non, du tout, mais cela nous permet d'argumenter nos dossiers.

Monsieur RUIZ :

C'est à l'initiative du Syndicat ?

Monsieur ALBOUY :

Oui, tout à fait. Nous avons déjà fait des études, pour ce qui nous concerne, et cela appuie nos dossiers auprès du STIF.

Est-ce que ce calendrier vous convient ? Qui est contre ? ... Qui s'abstient ? ... Il est donc adopté.

Questions diverses

Monsieur ALBOUY :

Je vais laisser la parole à Damien BUZZI, afin qu'il vous présente notre dossier sur les visites scolaires dans les écoles primaires de l'intercommunalité, afin de permettre aux jeunes de notre région de pouvoir appréhender l'utilisation des bus, pour leurs rentrées dans les établissements secondaires.

Monsieur BUZZI :

Comme vous le savez, le passage des élèves scolarisés en CM2 en 6^{ème}, lorsqu'ils atteignent ce niveau, au collège, c'est souvent un passage délicat. Ils ont beaucoup de craintes de quitter le cocon de l'école primaire et d'arriver dans cette grande institution qui est le collège. Nos agents interviennent donc, jusqu'à la fin de cette semaine, sur les différentes écoles de Montereau, et de toutes les écoles des communes qui participent au SITCOME. Ils interviennent auprès des CM2, pour leur expliquer le fonctionnement, la mise en place des services de bus, au sein des différentes communes, et cela leur permet d'avoir une vision de ce qui les attend pour leurs rentrées de septembre prochain. Toutes les communes sont sollicitées, certains directeurs acceptent, d'autres n'ont pas laissé la place à ces interventions.

Monsieur ALBOUY :

Vous pouvez consulter le tableau qui vous a été remis, afin de connaître la date de passage de nos agents dans vos institutions. Les seules écoles qui ne sont pas intéressées sont les écoles dont les jeunes de CM2 n'ont pas besoin d'utiliser les bus pour aller au collège.

Ceci se pratique, depuis une dizaine d'années.

Autre question diverse : organisation et programme des manifestations prévues pour la semaine de la mobilité, du 15 au 21 septembre 2014.

La parole est donnée à Damien BUZZI.

Monsieur BUZZI :

L'objectif est de mettre en valeur, les différents services du SITCOME. Durant toute la semaine, la présence des élus dans les bus permet de promouvoir toutes les lignes du réseau, et de relever les éventuels problèmes que les usagers peuvent rencontrer. Vous connaissez très certainement les soirées SiYonne qui sont mises en place. On vous fera parvenir, aussi, tous les supports de communication concernant l'organisation d'un rallye vélo.

Monsieur ALBOUY :

Y a-t-il des remarques ou des suggestions sur cette semaine de la mobilité ? ... Aucune remarque, c'est donc adopté.

Autre question diverse : demande du collège Paul ELUARD, concernant le décalage des horaires de prises en charges des étudiants le matin, et le soir, pour la rentrée 2014-2015.

Nous avons participé avec le CG, à une réunion au collège, suite à la demande du Principal et de la communauté éducative, de voir les horaires modifiés, et de la desserte de ce collège. Cette demande, qui pouvait paraître simple, pour ceux qui l'avaient formulée, s'est avérée extrêmement compliquée. Elle obligeait nécessairement à des moyens nouveaux, importants, et qui n'étaient envisageable ni en 2014, ni en 2015. Cette réunion nous a permis d'éclairer les membres de la commission éducative sur les contraintes, le fonctionnement du transport sur les contraintes financières qui étaient les nôtres, et qui ne concernent qu'un seul établissement scolaire. Notre priorité reste l'accessibilité aux actifs, mais nous n'avons pas fermé la porte, nous leur avons tout simplement demandé de revoir le type de modifications qu'ils veulent réaliser, sans engendrer de coûts supplémentaires. Si modifications nous apportions, elles ne pourraient être envisagées que dans la globalité des dessertes du réseau.

Monsieur PAVIOT :

Pourquoi veulent-ils changer les horaires ?

Madame TRUKAN :

Je fais partie du Conseil d'Administration, et ils veulent mettre en place un nouveau projet pédagogique. Nous voulions varier les types d'action, et dégager du temps en fin de journée, afin de permettre aux enfants d'accéder à l'aide aux devoirs. Nous voulions décaler le matin et le soir, de 20 minutes, les entrées et sorties, puis nous avons demandé 10 minutes.

Monsieur ALBOUY :

Et ce sur plusieurs lignes, et cela décalait toute l'exploitation du réseau.

Monsieur BILLARD :

La refonte des rythmes scolaires, à la fois pour les primaires et les secondaires, c'est compliqué. En tant que parents, nous n'avons pas été consultés.

Madame TRUKAN :

C'était une politique interne au collège. Ce n'était pas une réforme des rythmes scolaires. Nous avons fait un gros travail, et des enseignants, et du principal, dans le sens de l'intérêt des enfants, qui doit prédominer, et qui ne prédomine pas sur la réforme des rythmes scolaires.

Monsieur BERNARD :

Ils voulaient réduire à cinq cours magistraux, au lieu de 7, la journée des enfants, en augmentant la durée de chaque cours.

Madame TRUKAN :

Non, ce n'étaient pas des cours magistraux.

Monsieur ALBOUY :

Ce qu'il faut retenir, c'est que le SITCOME n'a pas à intervenir et à juger de quelques réformes que ce soit, dans les établissements scolaires. Nous avons juste des contraintes techniques, et qui se traduisent par des contraintes budgétaires. Il nous faut plus de temps, pour l'étudier, et peut-être réajuster le projet, par rapport à nos propres marges de manœuvres techniques.

Y a-t-il des remarques par rapport à cette réunion ?

...

Y a-t-il d'autres questions diverses ?

...

Non... Mesdames, Messieurs, je vous souhaite une belle fin de soirée.

...

Plus aucune question n'étant à l'ordre de ce jour, je lève la séance.

La séance est levée, et donc close à 20h00.

-----ooo000ooo-----